Épisode N°11 Complotistes, saison 2: que sont-ils devenus?

Yan Lopez ou le délire d'un soi-disant guerrier de la pédocriminalité

Apparu en 2020 dans une vidéo de *Heidi.news*, c'est l'une des figures les plus controversées du mouvement complotiste franco-suisse. Yan Lopez a été employé de la *RTS*, qui a déposé plainte contre lui. Il a été condamné en France pour diffamation, outrage et usurpation d'identité. Les psys lui ont diagnostiqué un «délire persécutoire et mégalomaniaque». Mais celui qui prétend combattre la pédocriminalité est soupçonné d'entretenir un climat incestueux avec sa propre fille alors que des clés USB à contenus pédophiles ont été découvertes chez lui lors d'une perquisition.

Sami Zaïbi

Publié le 24 décembre 2021 à 08:00. / Modifié le 28 décembre 2021 à 06:49.

«Violeur», «pédosataniste», «réseau pédophile». Imaginez que du jour au lendemain, ce soient les premiers termes qui vous sont associés lorsque l'on inscrit votre nom dans un moteur de recherche sur Internet. Puis imaginez que cette campagne calomnieuse soit menée simultanément sur de nombreux sites, relayée par plusieurs groupes et qu'il vous soit impossible de l'endiguer pendant des années. Voici l'interminable calvaire que traversent des dizaines de Français et Suisses ayant croisé la route de Yan Lopez, un Franco-suisse âgé de 54 ans dont le procès l'opposant à la *RTS* et un de ses cadres doit s'ouvrir à Genève en début 2022.

Itinéraire d'un agitateur

Habitant Nernier, en France voisine, mais travaillant depuis de nombreuses années à la *RTS* (alors *TSR*) à Genève en tant que monteur, Yan Lopez, qui se présente sur Twitter comme «activiste anti-corruption», commence à élaborer des théories complotistes en 2009, alors qu'il vient de divorcer et de perdre la garde de sa fille Joséphine*, alors âgée de quatre ans. Il est convaincu qu'elle s'est fait violer par son cousin âgé de 15 ans et dépose une plainte contre ce dernier, à laquelle la police ne donnera pas suite. Puis c'est au psychologue qui l'a interrogé dans le cadre de la procédure qu'il s'en prend, l'accusant de pédophilie sur ses divers blogs et publiant sa photo.

La machine est lancée. Petit à petit, tous ceux qui l'entourent et ne le soutiennent pas dans sa «lutte» pour récupérer sa fille ou ne croient pas à ses théories, deviennent ses ennemis, qu'il accuse de faire partie d'un prétendu vaste réseau pédocriminel du Chablais qui lui aurait enlevé sa fille, avec le concours de son ex-femme.

Interpellé par ces accusations graves, Adrien Gignoux, un habitant du coin, prend contact avec Yan Lopez, qu'il connaît de vue, pour en savoir plus. *«On discute et au bout de quelques semaines, je comprends que tout ça n'est que du vent. La discussion tourne au vinaigre et d'un coup, Lopez m'inclut dans le réseau, il publie mon nom et m'accuse d'avoir participé à l'enlèvement de sa fille. Cela a duré pendant des années. Yan Lopez a fait beaucoup de dégâts dans le coin»*.

L'ex-femme de Julien* a connu le même sort. Cette thérapeute, qui a décidé du placement en foyer de Joséphine, est encore trop traumatisée par le harcèlement qu'elle a subi pour en parler. *«Suite à sa décision de placement, pleinement fondée, elle a reçu de nombreuses menaces et insultes qui l'ont ébranlée, au point qu'elle a été jugée inapte à poursuivre son métier et a dû changer d'activité professionnelle,* explique Julien*. *Même après cela, le harcèlement s'est poursuivi jusqu'à l'année dernière, il a donc duré sept ans.»*

Condamnation devant un tribunal

Les années passent et le prétendu réseau s'élargit: maires, directeurs d'école, juges, avocats, gendarmes, psychologues, plusieurs notables de la région autour de Genève voient leur réputation attaquée. Outre les accusations fantaisistes, Yan Lopez publie également les noms, les photos et parfois les coordonnées des personnes visées.

Devant les plaintes qui s'accumulent (plus de 16), un procès à son encontre se tient au tribunal correctionnel d'Annecy en 2014. Dans le verdict, que *Heidi.news* s'est procuré, Yan Lopez est reconnu coupable notamment de diffamation, d'outrage et d'usurpation d'identité. Une *«forte présomption d'attouchements de la part de M. Lopez sur sa fille»* est évoquée, sans que cela n'ait fait l'objet d'un jugement, ainsi que *«plusieurs signalements préoccupants pour un climat incestueux»*. Des experts lui diagnostiquent un *«délire persécutoire, interprétatif et mégalomaniaque»*, l'enjoignant de se faire soigner. Il est condamné à une peine de deux ans de prison avec sursis, assortie d'un délai d'épreuve de trois ans et sommé de supprimer tous les contenus problématiques. Possédant la nationalité suisse, il s'enfuit alors à Genève afin de poursuivre sa «lutte» sans être inquiété par les autorités françaises.

Procès contre la *RTS*

En 2019, suite à son licenciement par la *RTS*, il se met à dénoncer une *«longue tradition de pédophilie»* au sein de son personnel et accuse un cadre de participer lui aussi au prétendu réseau pédophile, en se basant, comme souvent dans les théories complotistes, sur des affaires passées existantes (comme l'affaire Patrick Allenbach) mais non reliées. Sur plainte de la *RTS* et de son cadre, le tribunal des mesures et contraintes de Genève place Yan Lopez en préventive en octobre 2019 et le somme d'arrêter sa campagne calomnieuse, qu'il a poursuivi un moment avant de se calmer, sous pression de la procédure. Lors d'une perquisition à son domicile, trois clés USB à contenus pédophiles ont été découvertes, tandis qu'une vidéo a émergé en France, dans laquelle trois filles se dénudent à la demande d'un certain «Yan», dont la voix ressemble fort à celle de Yan Lopez.

Impuissance face à la calomnie sur le web

Pour contourner les signalements et la suppression de contenus, Yan Lopez construit petit à petit un large réseau de blogs et de pages internet, reprenant toujours les mêmes termes et les mêmes mots, dont certains sont hébergés en Russie, comme Yandex ou le site «VKontakte», souvent renommé «VK», le plus grand réseau social russe passé fin 2021 dans le giron de Gazprom-Media – et donc du Kremlin.

Or pour demander la suppression d'un contenu hébergé par un site russe, il faut entreprendre des démarches écrites chronophages. Résultat: même une dizaine d'années plus tard, les propos calomnieux sont toujours sur le web, ternissant l'honneur et la réputation des personnes touchées, dont certaines se disent «détruites» par cette campagne et témoignent de difficultés à trouver un travail.

Soutiens suisses

Dans le même temps, des soutiens suisses s'associent à sa «lutte», comme Gérard Ulrich, condamné à de la prison ferme par la justice vaudoise pour atteinte à l'honneur en 2007. Alors leader d'«Appel au peuple», un groupe qui au début des années 2000 se présente comme une «association de défense des justiciables» comptant plus de 1000 membres, il calomnie des représentants de la justice, en utilisant déjà le champ lexical du «satanisme».

Début 2020, Yan Lopez se rapproche également de ce qui deviendra la complosphère romande, incarnée notamment par François de Siebenthal et Chloé Frammery autour de la chaîne *AgoraTV*, qui sera à plusieurs reprises censurée par YouTube. Ils participent ensemble à des manifestations de «Gilets orange», un groupe de parents qui reprochent aux services de protection de la jeunesse de leur avoir enlevé leur enfant, et dont certains membres accusent les autorités d'un prétendu trafic de mineurs.

C'est lors d'une de ces manifestations, en été 2020, que Yan Lopez apparaît dans la série «Au cœur de la complosphère» de *Heidi.news*, dont il a depuis régulièrement calomnié la rédaction, traitant ses membres de «crapules» et les accusant d'être inféodés à l'industrie pharmaceutique. François de Siebenthal et *AgoraTV* ont pour leur part lancé une pétition de soutien à Yan Lopez et l'accompagnent dans ses procédures, de même qu'ils soutiennent le cas similaire de Stan Maillaud, gendarme français condamné pour avoir enlevé sa propre fille, prétendument menacée par un «réseau pédocriminel» et avec qui Chloé Frammery a tourné plusieurs vidéos. C'est le même genre de théories qui a mené à la disparition de Mia, petite fille retrouvée ce printemps à Sainte-Croix, dans le canton de Vaud.

Ce «combat» s'inscrit dans une lutte sans merci sur les réseaux sociaux, où tant les défenseurs de Yan Lopez que ses opposants, en France comme en Suisse, investissent énormément d'énergie pour prouver réciproquement l'appartenance à un «réseau pédosataniste».

*prénoms modifiés par la rédaction

Sami Zaïbi
+ Suivre

Après des collaborations avec divers médias romands, un Master de Journalisme à Neuchâtel et un (long) passage obligé dans les chars de l'armée suisse, chroniqué dans «24 Heures» et «La Tribune de Genève», ce passionné de terrain âgé de 24 ans s'est infiltré pendant deux mois dans la nébuleuse complotiste romande de Agora TV, pour Heidi.news. Puis il a rejoint Le Temps, rubrique genevoise.